

Octobre 2017

TOUS MENAGES

HAIES / ARBRES A ELAGUER

Nous remercions tous les propriétaires en bordure de voies publiques ou à proximité de bornes hydrantes de bien vouloir procéder à l'élagage de leurs haies/arbres d'ici fin novembre. Nous vous rappelons que lors de toute nouvelle plantation, vous êtes tenus de privilégier les essences indigènes, à l'exclusion des plantes envahissantes telles que l'ambroisie, le buddleia, etc. M. Jean-Philippe Crisinel, notre Garde forestier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer (mobile : 079 427 89 73).

CONTENEURS A ORDURES MENAGERES

Pour une utilisation correcte des conteneurs à ordures ménagères, nous souhaitons préciser quelques éléments :

- Lors de chacune de vos manipulations, il est important de laisser le temps à la technologie d'enregistrer les informations qui lui sont communiquées.
- Lorsqu'un conteneur mentionne qu'il est plein, vous devez vous rendre auprès d'un autre conteneur et non pas abandonner vos déchets sur la voie publique.
- Lorsque vous constatez une panne sur l'un ou l'autre des conteneurs, nous vous remercions de bien vouloir en informer notre service de voirie (mobile : 079 487 74 31 ou courriel : voirieassens@bluewin.ch).

DECHETS CANINS

Nous prions tous les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déchets de leur canidé et de les déposer dans les poubelles appropriées, installées sur tout le territoire communal.

PASSEPORT VACANCES 2018

Chaque année, de nombreux enfants d'Assens et d'ailleurs ont la possibilité de participer à cette opération. Nous profitons de ce « tous ménages » pour lancer un appel à tout nouvel organisateur d'activités intéressé par cette manifestation et le prions de prendre contact avec le Greffe municipal pour toute information complémentaire (tél. 021 886 06 30).

MANIFESTATIONS D'HALLOWEEN

Suite à des incidents observés ces dernières années, la Municipalité demande aux parents, dont les enfants participeront à ces manifestations, de prendre toutes les mesures afin que les personnes et les biens de notre village soient respectés.

La Municipalité